

SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 23/09/2013

Compte-rendu CAPL NOTATION 2013 cadre A, B, C**Un système tout nouveau, mais pas tout beau !!!**

A l'ouverture des travaux de ces CAPL, FO a dénoncé dans sa déclaration liminaire, la lourdeur et les méandres de ce nouveau système (voir la déclaration liminaire jointe en annexe de ce compte-rendu). La direction en réponse a reconnu que « nous avons essuyé les plâtres, le nouvel outil EDEN RH qui a connu des évolutions au cours de cette première campagne devant s'améliorer pour 2014. La réforme s'accompagne par ailleurs de nouveaux vocables à acquérir. ». Si la direction a remercié son équipe pour la campagne de communication menée auprès des chefs de service et l'assistance téléphonique qui leur a été apportée ainsi que sur le suivi du calendrier à chaque étape de la campagne, force est de constater que les agents ont eu comme soutien d'après la direction: « le livret de l'entretien professionnel en ligne sur ULYSSE ».

FO a dénoncé l'étape supplémentaire du recours hiérarchique, qui a bouleversé les habitudes des agents sans apporter de réponse favorable à leur demande de réductions d'ancienneté.

Les agents n'ayant rien obtenu apprécieront la subtilité du nouveau vocable de l'administration ! Tout se modifie mais en fait rien ne change.

FO-DGFIP a dénoncé une fois de plus les limites de ce nouveau système qui ne permet pas de récompenser la conscience professionnelle et les efforts des 30% d'agents laissés pour compte.

1/Cadre A : CAPL du 17/09/2013 3 dossiers (2 FGP +1 FF)

	2 Filières confondues : fiscale et gestion publique	
	Echelon variable	Echelon terminal
Effectif noté	179	46
Recours hiérarchique	8 2 accords + 6 rejets	0
Entretiens	4	
Réduction de 1 mois	89	23
Réduction de 2 mois	36	9

L'administration a mis en réserve, selon les consignes données par l'administration centrale,

- pour l'échelon variable :
 - réduction d'ancienneté de 1 mois : 5
 - réduction d'ancienneté de 2 mois : 1
- pour l'échelon terminal : aucune réserve.

Résultat de la CAPL :

L'administration n'a rien concédé tant au niveau de certaines appréciations littérales que du profil croix et des réductions d'ancienneté.

Report de 1 réduction d'ancienneté de 2 mois et de 5 réductions d'ancienneté de 1 mois non attribuées au titre de 2013, au titre de l'entretien professionnel de l'année 2014.

Pour toutes vos questions « entretien professionnel » vous pouvez contacter les élus FO-DGFIP

CADRE A

Laurent Chrétien DRFIP CDC/DFT
Régine Caione-Anselmi 2^{ème} BDV

2/Cadre B : CAPL du 19/09/2013 : 4 dossiers (2 FGP + 2 FF)

2 Filières confondues : fiscale et gestion publique	
Effectif noté	581 agents
réduction de 2 mois	116 agents
réduction de 1 mois	294 agents
Dotation mise en réserve	2 réductions de 2 mois
	8 réductions de 1 mois
12 Recours hiérarchiques	5 accords partiels + 7 rejets
5 Entretiens	

Résultat de la CAPL

1 réduction de 2 mois attribuée en CAPL

2 modifications du profil croix

2 modifications des appréciations littérales

Report de 1 réduction d'ancienneté de 2 mois et de 8 réductions d'ancienneté de 1 mois non attribuées au titre de 2013, pour l'entretien professionnel de l'année 2014.

3/ Cadre C : CAPL du 19/09/2013 :3 dossiers (1 FGP + 2 FF)

2 Filières confondues : fiscale et gestion publique	
Effectif noté	473 agents
réduction de 2 mois	94 agents
réduction de 1 mois	240 agents
Dotation mise en réserve	2 réductions de 2 mois
	10 réductions de 1 mois
10 Recours hiérarchiques	2 accords +1accord partiel
	+ 7 rejets
Pas d'Entretien	

Résultat de la CAPL

1 réduction de 2 mois attribuée en CAPL

1 réduction de 1 mois attribuée en CAPL

1 mention d'encouragement attribuée en CAPL

1 modification du profil croix

Report de 1 réduction d'ancienneté de 2 mois et de 9 réductions d'ancienneté de 1 mois non attribuées au titre de 2013, pour l'entretien professionnel de l'année 2014.

En conclusion, tout est une question de vocabulaire, les réformes se succèdent mais les contingents, eux, subsistent !

FO-DGFIP combat ce quota imposé de 70% de majorations à accorder chaque année et qui entraîne beaucoup de désillusion parmi les agents « oubliés » et pourtant méritants !

**Pour toutes vos questions « entretien professionnel » vous pouvez contacter les élus
FO-DGFIP**

CADRE B

Martine Helleringer SIE Metz-Est

Jean-François Guerder ERD

Dominique Lerond T. Hospitalière

Brigitte Manderscheid SIP Metz-Nord Accueil

CADRE C

Alain Vanderbosse SIP Sarrebourg

Carole Morlet DRFIP

Christine De Sousa SIP Metz-Est

Sandrine Goulon SIP Metz-Centre